DLP 28-4-79095200

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " BRETAGNE "
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station " Bretagne " - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

BULLETIN N° 6 — 24 AVRIL 1979

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La pluie du 21 avril a entraîné une contamination sur les variétés sensibles à la tavelure dans les vergers non protégés et le temps pluvieux qui persiste risque d'en provoquer de nouvelles.

Il convient donc d'être très attentif à l'action de lessivage exercée par les pluies. Renouveler la protection en fonction des données de notre bulletin du 30 mars.

CHENILLES DEFOLIATRICES ET PUCERONS

Des dégâts peuvent intervenir sans tarder. Bien examiner les arbres et, si nécessaire, utiliser une spécialité de préférence à base de Phosalone, efficace également contre divers charançons et non dangereuse pour les abeilles.

ACARIENS (araignées rouges)

Les températures basses enregistrées au cours de ce printemps ont été défavorables aux éclosions des oeufs d'hiver. Ceux-ci sont d'ailleurs assez rares dans la plupart des vergers.

Il est donc inutile de traiter actuellement.

PUCERONS NOIRS DU CERISIER

Dès la défloraison, des attaques sont à craindre sur les jeunes rameaux. Bien surveiller les arbres afin d'intervenir avant que les dégâts ne soient commis.

Employer de préférence une spécialité à base de Bromophos, Diéthion, Endosulfan ou Phosalone, non dangereux pour les abeilles et autorisés également sur cultures légumières (cas des jardins où il peut y avoir fleurs ou légumes sous les cerisiers).

Bien respecter les délais d'emploi.avant récolte.

CARENCE EN BORE

Nous arrivons à l'époque où les besoins en bore des arbres fruitiers sont très élevés, le pommier étant l'espèce la plus exigeante. Certaines variétés se montrent particulièrement sensibles au manque de bore, notamment Belle de Boskoop, Reinette Clochard, Reinettes du Canada, Reine des Reinettes, les variétés rouges américaines.... Les symptômes de carence en bore apparaissent généralement de façon plus accentuée vers la 5ème ou 6ème année de plantation.

P. 124

.../...

Ce sont les altérations des rameaux et des fruits qui fournissent les indications les plus sûres sur la carence en bore :

- Symptômes visibles sur branches et rameaux

- La "peau de crapaud" : l'écorce devient boursouflée puis prend l'aspect de peau de crapaud. Sous l'écorce, le bois présente des points liégeux noirâtres.
- Le dégarnissement des rameaux : au printemps, les bourgeons de la base des rameaux ne débourrent pas.
- L'oeil terminal peut s'annuler : les bourgeons axillaires se développent anormalement, formant une touffe de rameaux du type "balai de sorcière".

- Symptômes sur fruits

- Craquelures sur jeunes fruits : à la nouaison, la peau du fruit se durcit et devient rugueuse. Quand le fruit atteint la grosseur d'une noix, il se gerce et se crevasse profondément.
- Russeting : un russeting précoce peut se manifester au cours des printemps secs, notamment sur Golden, Belle de Boskoop, Jonathan.
- Liège interne des fruits : de petites boules de liège se trouvent disséminées à l'intérieur du fruit, jusqu'au centre.

- Remède

- Fumure d'entretien : tous les trois ans, en hiver, épandre sur la surface du verger 20 à 25 kg/ha de borate de soude (Borax).
- Fumure de redressement : cette fumure sera réservée aux vergers présentant des symptômes de carence. La dose de borate de soude à apporter sera de 40 kg/ha tous les trois ans.
- Pulvérisations foliaires de bore : lors de la floraison et de la nouaison, les besoins des arbres en bore sont particulièrement élevés et la mobilisation du bore contenu dans le sol ne suffit pas à subvenir aux besoins. Il est alors nécessaire d'alimenter les arbres par des pulvérisations foliaires de pentaborate de soude (Borane, Solubor ...) à la dose de 200 à 250 g/hl, au stade préfloraison, à la chute des pétales et à la nouaison.

Dans le cas de forte carence, deux autres pulvérisations sont à réaliser, l'une lorsque les fruits ont la grosseur d'une petite noix, l'autre courant juillet.

Profiter des traitements antiparasitaires pour effectuer ces apports (sauf s'il y avait contre-indication pour les spécialités utilisées).

GRANDES CULTURES

MALADIES ET RAVAGEURS DES CEREALES

- BLE D'HIVER : stade végétatif moyen : "1 à 2 noeuds"

Les cultures présentent dans l'ensemble un bon état sanitaire et ne nécessitent aucun traitement antiparasitaire.

Au stade actuel, l'emploi d'un fongicide ne se justifie que lorsque des symptômes de piétin-verse apparaissent sur 20 % des talles. Cette situation est assez rarement rencontrée (semis précoces). Utiliser alors une spécialité contenant Bénomyl, Carbendazime, Méthylthiophanate ou Thiabendazole, associée de préférence à une autre matière active efficace contre les maladies du feuillage.

.../...

- ORGE D'HIVER - ESCOURGEON : Stade végétatif moyen : 2 noeuds.

Développement de la rhynchosporiose en tous secteurs. Sur les parcelles les plus touchées, une application est conseillée dès à présent avec une spécialité à base de Triadiméfon ou de Carbendazime + Fénarimol + Oxycarboxine ou de Carbendazime + Triadiméfon.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS

Lorsque les conditions climatiques sont peu favorables à une levée rapide des semis de haricots, des larves (asticots) de la mouche des semis peuvent détruire ou endommager un fort pourcentage de plantules.

De tels dégâts peuvent être évités par un enrobage insecticide des graines. Aussi, les semences qui n'auraient pas déjà été traitées contre cet insecte par le fournisseur devront l'être avant semis, avec l'un des produits suivants :

Matière active	Nom commercial	Dose de la spécialité par quintal de semence
Diéthion	Hylémox poudre	500 g
Trichloronate	Phytosol 20	500 g

CULTURES ORNEMENTALES

MALADIES DU FEUILLAGE DES ROSIERS

Diverses affections peuvent nuire assez fortement au feuillage des rosiers : oïdium, maladies des taches noires, rouille.

Sur les variétés sensibles, des traitements fongicides sont à prévoir dès l'apparition des premiers symptômes. Utiliser de préférence une spécialité à base de Triforine (Funginex ou Saprol, à la dose de 160 cc/hl), efficace contre ces trois maladies. La pulvérisation doit être suffisamment copieuse pour bien mouiller le feuillage. Elle sera réalisée le matin ou le soir pour éviter des risques de brûlures.

TORDEUSE DU ROSIER

Dès le développement des premiers rameaux, les chenilles de la tordeuse du rosier peuvent endommager les feuilles qu'elles rongent après les avoir rassemblées à l'aide de fils soyeux.

Il est possible de détruire ces chenilles par des pulvérisations à base de Bromophos (Nexion, Sovi-Nexion, Rhodianex), Phosalone (Azofène, Zolone) ..., efficaces aussi contre les pucerons et non dangereux pour les abeilles.

TOUTES CULTURES

PROTECTION DES ABEILLES

En application de la règlementation en vigueur, sont présumés dangereux pour les abeilles tous les insecticides, à l'exception de ceux qui portent sur leurs emballages la mention "non dangereux pour les abeilles" dont a été assortie leur autorisation de vente.

Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits (quel que soit l'appareil applicateur utilisé) sur :

- les arbres fruitiers ainsi que sur toutes cultures visitées par les abeilles pendant la floraison.
- les arbres forestiers ou d'alignement pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons.
- les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'épiaison et la récolte.

Lorsque des plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement.

Les produits phytosanitaires indiqués ci-dessous (matières actives) sont considérés comme non dangereux pour les abeilles. Ils pourront être utilisés pendant la floraison, mais il est recommandé de les employer en dehors des périodes de butinage intense pour éviter tout risque d'accident :

- amitraze
- bacillus thuringiensis
- binapacryl
- bromophos
- bromopropylate
- chinométhionate
- cyhexatin
- dialiphos
- dicofol
- diéthion
- endosulfan
- fenbutatin oxyde
- phosalone
- polychlorocamphane
- pyrimicarbe
- pyréthrines synergisées
- roténone
- tétradifon
- tétrasul
- toxaphène

G. CHERBLANC
Chef de la Circonscription
phytosanitaire "Bretagne"

Dernière note : Bulletin n° 5 du 12 avril 1979